

### Présentation des bourses aux projets

Dans notre souci permanent d'être au plus proche des besoins des acteurs de la Solidarité, nous avons souhaité reconduire la bourse aux projets d'HUMANIS afin de soutenir des projets de solidarités de nos associations membres.

La Bourse aux projets sera d'un montant global de **11 000 €** réparti en plusieurs lots :

- Bourses HUMANIS : **3000€, 2000€ et 1000€.**
- Bourses Solidaires des associations : **3 associations membres soutiendront des projets**
- Bourse Services HUMANIS

Ces bourses constitueront pour les lauréats **une base de co-financement qui facilitera l'engagement** d'autres bailleurs de fonds à leurs côtés.

### Explications

#### Les bourses HUMANIS et Solidaires

Ces bourses ont vocation à soutenir financièrement des micro-projets menés par les associations membres du Collectif HUMANIS. **Elles sont une base de co-financement.**

HUMANIS souhaite encourager les associations du Collectif et propose 3 lots de : 3000€, 2000€ et 1000€. Ces lots sont issus des bénéfices du projet Soupe étoilée.

Trois associations du Collectif - **Réagir Ensemble, AGIRabcd et A l'eau GEMEAU Solidarité** - souhaitent être solidaires des bourses aux projets à hauteur de 5000 €. Ces associations participent au jury.

#### La bourse Services

Comme l'année précédente, HUMANIS propose en plus une **bourse Services HUMANIS**. Les associations ont également besoin de soutien opérationnel en France, pour développer au mieux leurs projets dans leur zone d'intervention. C'est dans ce cadre qu'HUMANIS veut proposer une bourse qui permette d'accéder à différents packs de services proposés par le chantier d'insertion d'HUMANIS pour une valeur de 700 euros. Les associations pourront faire le choix d'un pack selon leurs besoins parmi :

- Pack du pôle Numérique : création d'un site internet, création de supports brochure, affiche, roll-up, ...
- Pack du pôle Manutention : mise à disposition d'un box de stockage de 6 ou 9m<sup>2</sup> pour un an ou devis pour une demande personnalisée possible.
- Pack du pôle Revalorisation : ordinateur(s), initiations à l'informatique.

L'association expliquera son choix en fonction de ses besoins dans le dossier de candidature.

## La présentation devant le jury

Une première pré-sélection des projets sera réalisée suivant les critères de recevabilité et une convocation sera adressée aux associations retenues pour une présentation devant le jury. La présentation sera courte : 10 à 15 minutes avec les échanges. *Les modalités vous seront communiquées et seront adaptées à la situation sanitaire actuelle. Les présentations pourront éventuellement se faire en visioconférence.*

## **Règlement**

### **1. Objectifs**

La « Bourse aux Projets » du Collectif HUMANIS permet de soutenir les projets des associations membres du Collectif s'inscrivant dans les thèmes suivants :

- **Accès à l'éducation (scolarisation, formation, sensibilisation, insertion),**
- **Accès à l'eau et à l'assainissement,**
- **Accès à la sécurité alimentaire,**
- **Accès à la culture,**
- **Accès à la santé.**

### **2. Critères de recevabilité**

- Association membre du Collectif HUMANIS à jour de cotisation 2021
- L'association ou de sa représentation locale porteur du projet et doit être domicilié en Alsace
- La participation aux activités proposées par HUMANIS et l'implication dans le Collectif sont un critère pris en compte
- Les bourses ne peuvent constituer qu'une base de cofinancement
- Le projet doit être pérenne et réalisé avec un partenaire de terrain identifié dont la compétence est reconnue

### **3. Dépenses**

<b>Dépenses éligibles</b>	Les dépenses liées au projet : <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Equipement</li><li>✓ Frais de construction</li><li>✓ Activités du projet (formation, conseil, suivi, évaluation)</li></ul>
<b>Dépenses inéligibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>× Parrainage</li><li>× Frais de fonctionnement de l'association</li><li>× Frais de mission (transport, hébergement...)</li><li>× Manifestation ponctuelle</li></ul>

## 4. Modalités de candidature

### Etape 1 :

Déposer le dossier de candidature ci-joint pour le **10 Mai 2021** à l'adresse courriel : [bourses@humanis.org](mailto:bourses@humanis.org).

<b>Pièces à fournir</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Dossier de candidature version électronique</li><li>➤ Compte-rendu de la dernière AG de l'association candidate accompagné du bilan financier</li><li>➤ Tout document complémentaire qui appuierait le dossier (co-financement, engagement de partenariat...)</li></ul>
-------------------------	---

### Etape 2 :

Sélection des projets par le jury.

### Etape 3 :

Présentation des projets présélectionnés par les responsables des associations candidates ou leurs représentants devant le jury **le 12 juin 2021**. La présentation et les échanges dureront 15 minutes.

### Etape 4 :

Délibération du jury et sélection des lauréats. Le jury est composé des membres du groupe de travail et des différents financeurs.

### Etape 5 :

Remise des prix : à l'Assemblée Générale du Collectif HUMANIS 2021 (Samedi 26 juin 2021).

Le résultat sera notifié au président de l'association candidate.

## 5. Critères d'examen des projets

*Classement par ordre d'importance*

- 1 La participation aux activités du Collectif
- 4 La cohérence du budget
- 2 Le caractère innovant du projet
- 5 Le ou les partenariats
- 3 L'impact pour les bénéficiaires
- 6 La pérennité du projet

## 6. Engagement

Les projets subventionnés devront **impérativement** faire l'objet d'un **rapport d'exécution** et **d'un bilan financier** en avril 2022. Le Collectif HUMANIS n'acceptera pas de nouvelle candidature à la Bourse aux projets d'HUMANIS tant que ces documents n'auront pas été remis.